

ATTESTATION

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Demeurant à

Adresse Mail :

Titulaire de la pièce d'identité

Nature et N°

Lieu de délivrance

Exposant du marché aux puces se déroulant
Le 30 JUIN 2019 à UNGERSHEIM

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels ou usagés
- ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

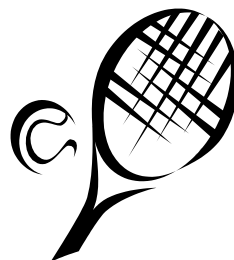
Fait à, le

Signature

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci, violant les dispositions réglementant la vente ou l'échange de certains mobiliers est passible des sanctions prévues à l'article 321-1 à 321-8R, 633-1 à 633-5 et R. 635-7 du nouveau code pénal.

Tout professionnel participant à un marché aux puces les dimanches ou jours fériés, en infractions aux dispositions des articles 41a, 41b, et 105a et suivants du Code local des Professions (loi du 26 juillet 1900) et des arrêtés préfectoraux pris en application dudit Code, est passible des sanctions prévues en son article 146a.

Toute personne se livrant au travail clandestin ou ayant recours sciemment aux services d'un travailleur clandestin est passible des sanctions prévues aux articles L. 362-3 à L-362-6 du Code du Travail.



Le Tennis Club organise

à UNGERSHEIM
(autour des terrains de tennis)

son 24^{ème} Marché aux puces

le dimanche 30 juin 2019

Emplacement 5m /1 :

12 Euros pour les particuliers + 10 Euros de caution
20 Euros pour les professionnels + 20 Euros de caution

**Restauration exclusivement
assurée par les organisateurs**

Inscription à partir du 3 juin 2019:

- lors des permanences au **Tennis Club Ungersheim :**
du lundi au vendredi de 18h30 à 20h00

☎ : 03 89 48 86 39

- dans la boîte aux lettres du Tennis Club
14 rue des violettes - 68190 UNGERSHEIM

- En Mairie aux heures de bureau ☎ : 03 89 48 11 28

